



*Société du parc  
industriel et portuaire  
de Bécancour*

Québec 

# RAPPORT ANNUEL 2020|21

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Profil de la société.....                                | 3  |
| Message du président<br>du conseil d'administration..... | 4  |
| Conseil d'administration.....                            | 5  |
| Message du président-directeur général.....              | 7  |
| Équipe de direction.....                                 | 7  |
| Activités financières et administratives.....            | 8  |
| Planification stratégique 2021-2024.....                 | 9  |
| Performance en développement durable.....                | 10 |
| Objectifs en développement durable.....                  | 11 |
| Infrastructures et entretien.....                        | 12 |
| Rapport de la direction.....                             | 14 |
| Rapport de l'auditeur indépendant.....                   | 15 |
| États financiers.....                                    | 16 |

**Société du parc  
industriel et portuaire  
de Bécancour**

**Québec** 

Monsieur Pierre Fitzgibbon  
Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour,  
j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2021.

Ce rapport présente les états financiers audités et souligne également les activités  
et réalisations marquantes de l'année.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,



Jean Poliquin



2

## Un positionnement géographique exceptionnel

Près du quart de la population nord-américaine se retrouve dans un rayon de 1 000 km. Que ce soit par transport routier, maritime, ferroviaire ou aérien, les entreprises peuvent recevoir ou expédier des marchandises partout dans le monde.

# PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive.



## MISSION

Favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

## VISION

Être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

## VALEURS

### Qualité du service

- Rigueur, rapidité et flexibilité de notre personnel
- Une approche client personnalisée

### Développement durable et environnement

- Un environnement de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement
- Un développement en harmonie avec le milieu environnant

### Partenariat

- Une équipe soucieuse de travailler en collaboration avec tous les intervenants
- Des actions favorisant la synergie avec les entreprises existantes

### Engagement dans l'excellence

- Une gestion valorisant les idées novatrices
- Leader dans l'offre d'infrastructures exceptionnelles

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Jean POLIQUIN**  
Président du Conseil

Premier vice-président, gestionnaire de portefeuille et conseiller en placement, Financière Banque Nationale  
Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et du comité d'audit et de gestion des risques

L'année 2020-2021 a été unique. Face au coronavirus, les organisations ont dû faire preuve de créativité et de proactivité pour évoluer. La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour n'a ménagé aucun effort pour composer avec la pandémie. Malgré ce contexte inédit, la Société a poursuivi sa progression de manière significative, principalement au niveau des services maritimes et portuaires.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a procédé à l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2021-2024. La Société est un des plus grands parcs industriels au Canada et bénéficie d'un positionnement géographique prometteur, avec plusieurs terrains disponibles sans dénivellation et à grande capacité portante. La Société entend collaborer à la relance de l'économie en participant, notamment, au développement d'une zone qui s'inscrit dans la stratégie québécoise des zones innovantes. Ainsi, afin de mettre en œuvre une stratégie de développement axée sur la croissance par le biais d'une organisation performante, le conseil d'administration a ciblé les orientations suivantes pour définir les interventions qu'il comptait privilégier au cours de cette période :

- Assurer l'efficience du développement du territoire;
- Rehausser l'attraction des investissements;
- Développer des services et des infrastructures d'envergure internationale;
- Améliorer les modes de gouvernance et favoriser des pratiques de saine gestion.

Aussi, au cours de l'exercice financier 2020-2021, supportée par ses comités et l'équipe de direction, la Société a révisé entre autres, le Règlement sur les effectifs ainsi que la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française. C'est avec beaucoup de fierté que je préside ce groupe de femmes et d'hommes engagés, faisant preuve d'ouverture et soucieux d'assurer, au sein de la Société, des pratiques de bonne gouvernance.

En terminant, j'aimerais remercier l'implication de l'équipe de direction. C'est avec beaucoup d'agilité que M. Maurice Richard et son équipe s'assurent d'offrir quotidiennement à nos clients et à nos partenaires, un accueil exceptionnel et des services de haut niveau. Un grand merci aussi à tous les travailleurs, aux membres du conseil d'administration et à nos précieux partenaires de la chaîne logistique et des milieux économiques et politiques qui contribuent à la réalisation de nos grands projets et qui nous appuient pour nous dépasser année après année !

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité d'administrer la Société et d'en superviser la gestion, il doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et efficientes. Afin de le soutenir dans la réalisation de son mandat, il a confié certaines des responsabilités qui lui incombent au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'au comité d'audit et de gestion de risques.



**Nicole COUTU**  
Présidente Alcoa Canada Cie  
et Présidente-directrice  
générale d'ABI



**Richard PERRON**  
Directeur des opérations,  
Cepsa Chimie Bécancour inc.  
Membre du comité de  
gouvernance, d'éthique  
et de ressources humaines



**Marie-Claude MASSON**  
Conseillère juridique,  
Service des partenariats et du  
soutien à l'innovation, UQTR  
Présidente du comité  
de gouvernance, d'éthique  
et de ressources humaines



**Yves HAMELIN**  
Président-directeur général,  
SAV3 - Cabinet Conseil inc.  
Président du comité d'audit  
et de gestion des risques



**Francine CLERMONT**  
Vice-Présidente du Conseil  
Présidente-directrice générale,  
Les Industries PRO-TAC inc.



**Linda HOULE**  
Membre observateur  
Directrice de projets principale,  
Investissements directs étrangers  
(Centre-du-Québec et Mauricie),  
Investissement Québec



**Mathieu GAGNON**  
Président-directeur général,  
Groupe Maco inc.



**Danielle HÉBERT**  
Secrétaire du Conseil

## COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a pour mandat de surveiller la régie d'entreprise, la gouvernance, l'éthique, les ressources humaines, la santé et sécurité, le développement durable, les communications ainsi que les dons et commandites.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021, le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines s'est réuni à quatre reprises. Plusieurs sujets ont été traités et des propositions, en lien avec les dossiers suivants, ont été déposées au conseil d'administration :

- Évaluation de la performance des administrateurs ;
- Révision de la politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française ;
- Révision du Règlement sur les effectifs ;
- Suivi du plan de relève et de développement des ressources humaines ;
- Suivi des impacts de la modification de la Loi sur la gouvernance des Sociétés d'État ;
- Suivi des impacts de la modification du statut de la Société en tant qu'entreprise du gouvernement ;
- Révision de la politique d'utilisation des technologies de l'information ;
- Étude du Règlement intérieur de sa filiale, la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie inc.;

## COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES

Le comité d'audit et de gestion des risques a pour mandat de surveiller l'information financière, l'audit externe et de mettre en place un processus de gestion des risques.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021, le comité d'audit et de gestion des risques s'est réuni à trois reprises et a présenté ses commentaires au conseil d'administration relativement aux dossiers suivants :

- États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020 ;
- Résultats d'audit de l'exercice financier 2019-2020 ;
- États financiers trimestriels au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2020 ;
- Évolution du budget d'investissement 2020-2021 ;
- Plan d'audit pour l'exercice financier 2020-2021 ;
- Budget d'investissement 2021-2022 ;
- Budget d'exploitation 2021-2022 ;
- Tarification 2021-2022 ;
- Étude des tarifs spéciaux accordés ;
- Liste des chèques de plus de 1 000\$ ;
- Contrats de 25 000\$ et plus n'ayant pas fait l'objet d'un appel à la concurrence ;
- Suivi du plan de gestion intégré des risques ;
- Suivi relatif aux impacts du transfert de la gestion des 4 ports de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie inc. ;
- Suivi relatif aux impacts du changement de statut de la Société en tant qu'entreprise du gouvernement et de l'application des normes comptables IFRS.



# MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année que nous terminons a été riche et prometteuse pour demain. L'attractivité du Parc est plus importante que jamais et nous sentons l'effervescence de la reprise économique qui est à nos portes. Malgré le contexte particulier attribuable à la pandémie mondiale qui a occasionné quelques défis, les activités de la Société ont continué de croître, particulièrement au niveau du secteur maritime. Il est à noter que durant cette période, l'ensemble des entreprises du Parc industriel ont continué à se développer et à performer.

Notre mission est de favoriser le développement économique du Québec. À cet effet, nous avons poursuivi notre implication au niveau de la création des zones d'innovation au Québec pour établir des centres de recherche en énergie verte. Ces zones viseront à augmenter la commercialisation des innovations, les exportations, les investissements locaux et étrangers ainsi que la productivité des entreprises.

La Société est consciente de son impact dans l'effort collectif en matière de développement responsable. À cet effet, nous nous efforçons de renforcer les pratiques de gestion écoresponsables et établissons des liens afin de favoriser la synergie entre les entreprises industrielles du Parc pour diminuer l'empreinte écologique. Nous avons aussi mené une étude pour compenser les impacts environnementaux d'un éventuel agrandissement des quais afin d'améliorer l'offre de nos services portuaires, tout en préservant la sécurité et l'harmonie avec le milieu environnant.

En terminant, je désire particulièrement souligner les efforts et le dévouement de tous les collaborateurs de la Société. Merci à nos travailleurs, qui ont quotidiennement su s'adapter pour assurer la continuité des opérations en temps de COVID. Merci aussi aux membres du conseil d'administration, une équipe impliquée, dynamique et de grande qualité, avec qui c'est un réel plaisir de travailler.

Le président-directeur général,



Maurice Richard

## ÉQUIPE DE DIRECTION

**Maurice Richard**, Président-directeur général

**Anne Villeneuve** CPA, CGA, Directrice finances, administration et ressources humaines

**Daniel Bibeau**, ingénieur Directeur projets, infrastructures et environnement

**Marc-Alexandre Allard**, ingénieur Directeur-adjoint, infrastructures

**Karine Richard**, Responsable de l'environnement

**Étienne Mignault-Proulx**, Maître de port

**Benjamin Houle**, Superviseur à l'entretien

La DIRECTION GÉNÉRALE gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La DIRECTION FINANCES, ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES est responsable de l'ensemble des processus comptables et administratifs de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines. Elle supervise également l'ensemble des communications écrites.

La DIRECTION PROJETS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT est responsable de l'aménagement et du développement du territoire, de la construction et de l'entretien des infrastructures. Elle est également responsable des projets industriels ainsi que des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire et au développement de projets industriels.

La DIRECTION-ADJOINTE, INFRASTRUCTURES participe à la planification des besoins en infrastructures et en aménagement du territoire dans une perspective de développement responsable à long terme.

La RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT, s'occupe des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire et au développement des projets industriels.

Le MAÎTRE DE PORT est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à la mise à jour et la mise en œuvre des plans de sûreté et de mesures d'urgence.

Le SUPERVISEUR À L'ENTRETIEN est responsable de l'équipe affectée à l'aménagement et à l'entretien du territoire et des infrastructures.

# ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

L'année 2020-2021 porte les couleurs de la pandémie du coronavirus. Malgré les nombreux défis, la Société ainsi que ses partenaires opérateurs ont allié leurs efforts pour maintenir les chaînes logistiques opérationnelles.



Étienne Mignault-Proulx

Chantale Béliveau

Bruno Bourque

Anne Villeneuve

Brigitte Gagnon

Julie Piquette

D'un point de vue économique, la Société a tout de même enregistré des revenus d'opération de 9,2 M\$, soit une **hausse de 1,1 M\$, ou de 14,6 %**, par rapport à l'année précédente. Cette performance s'explique principalement par la continuité de la croissance des activités portuaires, de la demande grandissante des espaces d'entreposage, de nouvelles opportunités commerciales et par l'efficacité des partenaires d'affaires.

Le port de Bécancour a connu une **augmentation de près de 15 %** du nombre de navires qui ont transigé à l'un de ses 5 quais en 2020-2021. En tout, ce sont plus de 3 millions de tonnes de matières qui ont été manutentionnées.

Le territoire de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour s'étend sur plus de 70 kilomètres carrés. En 2020-2021, les ventes de terrains industriels ont été moins élevées que prévu. Nous avons néanmoins 13 options d'achat en vigueur, pour des terrains associés à des projets porteurs pour le développement économique du Québec. En effet, de nouvelles opportunités liées au développement des zones innovantes et à l'économie verte annoncent une relance économique prometteuse.

En plus de la gestion des activités courantes, la Société a poursuivi son mandat lié à la constitution de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie inc. Un conseil d'administration a vu le jour et madame Anne Dupéré a été nommée à titre de présidente-directrice générale. Notre équipe technique a aussi contribué à la planification d'un plan de développement stratégique incluant la mise à niveau des infrastructures.

Enfin, nous sommes particulièrement fiers d'affirmer que nous avons pu compter sur l'agilité de notre équipe, mais aussi celle de nos partenaires, pour relever les différents défis opérationnels qu'a suscité la crise sanitaire de la dernière année. Différentes mesures ont d'ailleurs été mises en place, pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs et des usagers de l'ensemble des installations du Parc. L'année 2020-2021 est unique et elle changera à jamais notre regard sur la gestion des relations humaines.

# PLAN STRATÉGIQUE 2021-2024 DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

## UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AXÉE SUR LA CROISSANCE

| ENJEUX                                                     | AXES D'INTERVENTION                            | OBJECTIFS                                                                                                          | INDICATEURS                                                                                                                       | CIBLES                                                                      |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>ASSURER L'EFFICIENCE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</b> | L'aménagement du territoire                    | Cartographier un plan d'aménagement permettant d'optimiser la répartition des différents projets sur le territoire | Carte des différentes zones                                                                                                       | Printemps 2022                                                              |
|                                                            |                                                | Accélérer le processus de développement des projets                                                                | L'accréditation progressive des terrains                                                                                          | 2021 à 2024                                                                 |
|                                                            |                                                | Planifier le géoréférencement pour la gestion de la sécurité                                                       | Carte interactive des risques et aléas du PIPB                                                                                    | Été 2021                                                                    |
|                                                            |                                                | Améliorer la planification des développements futurs communs tels, HQ, Énergir, CN                                 | Rencontres ponctuelles pour favoriser les échanges                                                                                | 2021 à 2024                                                                 |
|                                                            | L'accessibilité des infrastructures portuaires | Connaître les besoins futurs des utilisateurs portuaires actuels                                                   | Sondage sur les projections des besoins et des volumes à transiger dans les 10 prochaines années des utilisateurs actuels du port | Annuel                                                                      |
|                                                            |                                                |                                                                                                                    | Analyse de l'impact des besoins d'un nouvel utilisateur<br>- calendrier<br>- espace d'entreposage                                 | À la rencontre de l'analyse des besoins des investisseurs avec la direction |

## UNE ORGANISATION PERFORMANTE

|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                  |                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>REHAUSSER L'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS</b>                                | Le parcours des investisseurs                 | Offrir un service d'accompagnement personnalisé pour les projets à fort potentiel                                                  | Système d'évaluation de la recevabilité des projets                                                                                                              | Automne 2021                                                         |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Évaluer les critères d'accès à des services spécialisés externes, de manière ponctuelle pour les projets à fort potentiel de réalisation                         | 2021 à 2024                                                          |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Trousse d'outils technologiques promotionnels bilingues                                                                                                          | Été 2022                                                             |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Mise à jour des informations relatives aux milieux humides pour l'accompagnement des investisseurs dans l'obtention des diverses autorisations environnementales | 2021 à 2024                                                          |
|                                                                                  | Les activités de démarchage                   | Favoriser les projets qui oeuvrent dans les domaines chimiques, métallurgiques, énergétiques ou nécessitant des besoins portuaires | Rencontres avec les représentants d'IQ International pour mettre en lumière l'attractivité du territoire de la SPIPB                                             | 2 rencontres annuelles<br>1 <sup>re</sup> rencontre le 28 avril 2021 |
|                                                                                  | Le développement d'une zone d'innovation      | Offrir une zone s'inscrit dans la stratégie québécoise des zones innovantes                                                        | Participation à la mise en place de la zone                                                                                                                      | 2021 à 2024                                                          |
|                                                                                  | L'image corporative                           | Présenter une image actuelle et novatrice                                                                                          | Refonte du site web                                                                                                                                              | Automne 2021                                                         |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Présentation PowerPoint de la SPIPB                                                                                                                              | Automne 2021                                                         |
| <b>DÉVELOPPER DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES D'ENVERGURE INTERNATIONALE</b> | Le développement de nouvelles infrastructures | Offrir un minimum de services pour les nouveaux projets au sud de la 30                                                            | Le prolongement du réseau de distribution – aqueduc et égouts pour les projets en cours                                                                          | 2021 à 2023                                                          |
|                                                                                  |                                               | Bonifier les installations ferroviaires sur le territoire                                                                          | Étude sur l'agrandissement ferroviaire au sud de la 30                                                                                                           | 2021                                                                 |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Étude de faisabilité pour l'exploitation ferroviaire de la SPIPB                                                                                                 | 2021                                                                 |
|                                                                                  |                                               | Planifier le développement de la zone portuaire                                                                                    | Agrandissement de l'aire d'entreposage de 40 000m <sup>2</sup>                                                                                                   | 2021-2022-2023                                                       |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Proposition d'un plan de développement des aménagements portuaires au CA                                                                                         | 2022 à 2023                                                          |
|                                                                                  | La fiabilité des infrastructures existantes   | Mise en place de systèmes d'analyse visant la planification de l'entretien et mise à niveau des actifs                             | Plan de gestion des actifs - géomatique                                                                                                                          | 2021                                                                 |
| <b>FAVORISER LES PRATIQUES DE SAINTE GESTION</b>                                 | Les ressources humaines                       | Gérer la croissance                                                                                                                | Plan de développement des ressources humaines                                                                                                                    | Automne 2021                                                         |
|                                                                                  |                                               | Mettre en place une culture et des pratiques favorisant la motivation et l'engagement                                              | Implantation d'un système de gestion des RH capable de sonder la satisfaction des employés                                                                       | Été 2021                                                             |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Plan de formation individuel                                                                                                                                     | 2021-2022-2023                                                       |
|                                                                                  | Les finances                                  | Assurer la pérennité de la Société à long terme                                                                                    | Exploration de nouvelles sources de revenus                                                                                                                      | 2021-2024                                                            |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Révision du prix de vente des terrains                                                                                                                           | Automne 2021                                                         |
|                                                                                  | Le développement durable                      | Prioriser de manière avisée les actions afin de bâtir un plan d'action en développement durable                                    | Plan de développement durable - transitoire                                                                                                                      | 1 <sup>er</sup> avril 2021                                           |
|                                                                                  |                                               |                                                                                                                                    | Plan de développement durable                                                                                                                                    | 1 <sup>er</sup> avril 2022                                           |

# PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le gouvernement du Québec a amorcé, depuis 2006, une transition vers la mise en œuvre du développement durable et, de ce fait, favorise à la fois la protection de l'environnement, le progrès social et la prospérité économique.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour possède un potentiel immense pour la mise en application des principes du développement durable. En plus d'être un moteur économique régional d'importance capitale, il est parfaitement intégré dans sa communauté et a toujours réalisé ses activités avec une préoccupation environnementale constante.

En dressant le bilan de la réalisation des actions de son plan en développement durable (PADD) 2015-2020, la Société constate des réalisations sur le plan de la culture organisationnelle, entre autres par sa manière d'accompagner les potentiels investisseurs, mais aussi dans la conceptualisation des projets internes. De plus, elle note une croissance dans son efficacité énergétique tant pour le déplacement des employés que pour les bâtiments. Ces exemples motivent l'équipe de la Société à poursuivre son engagement ambitieux dans l'application du développement durable. Ainsi, dans l'attente d'une stratégie structurante pour la réalisation de son PADD 2022-2027, la Société profite de cette année transitoire afin de créer les conditions habilitantes en mettant en place les processus et outils manquants afin de relever les défis suivants :

- Poursuivre la gestion durable du territoire en mettant en valeur la biodiversité;
- Maintenir et bonifier la gestion responsable de la qualité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des populations;
- Renforcer les pratiques portuaires et administratives durables.

Ce processus permettra ainsi de prioriser de manière avisée les actions afin de bâtir un plan d'action en développement durable tout aussi ambitieux que le précédent.

## NIVEAUX ATTEINTS DANS LE PROGRAMME DE L'ALLIANCE VERTE



| ANNÉE | GAZ À EFFET DE SERRE | PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS | HARMONISATION DES USAGES | LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL | GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES |
|-------|----------------------|---------------------------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| 2015  | 4                    | 1                                     | 2                        | 3                          | n.a. (n'était pas en vigueur)    |
| 2016  | 4                    | 2                                     | 2                        | 4                          | 2                                |
| 2017  | 4                    | 2                                     | 2                        | 4                          | 2                                |
| 2018  | 4                    | 2                                     | 2                        | 4                          | 2                                |
| 2019  | 3                    | 2                                     | 2                        | 4                          | 2                                |
| 2020  | 3                    | 2                                     | 2                        | 4                          | 2                                |

# OBJECTIFS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

| OBJECTIFS                                                                                                                           | ACTIONS                                                                                                                                         | INDICATEURS                                                                                     | CIBLES                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Orientation 1- RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>                              |                                                                                                                                                 |                                                                                                 |                            |
| Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial     | Soutenir des événements culturels locaux                                                                                                        | Nombre d'événements auxquels la Société a participé financièrement                              | Deux événements            |
| Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique                                                   | Diminuer l'impact environnemental du déplacement des employés                                                                                   | Mise en œuvre d'un guide de télétravail                                                         | Guide en cours de révision |
|                                                                                                                                     | Améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures                                                                                          | Émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage des bâtiments                              | Zéro émission              |
|                                                                                                                                     | Caractériser les matières résiduelles                                                                                                           | Nombre de bâtiments caractérisés                                                                | Deux bâtiments             |
| Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique | Accroître la prise en compte des principes du développement durable dans le développement du territoire et des relations avec les investisseurs | Consigner les informations disponibles des investisseurs dans une base de données               | Base de données réalisée   |
| <b>Orientation 2- DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE : VERTE ET RESPONSABLE</b>                                   |                                                                                                                                                 |                                                                                                 |                            |
| Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec                            | Adopter une politique environnementale pour la gestion des opérations portuaires                                                                | Mise en vigueur de la politique environnementale                                                | Politique adoptée          |
| <b>Orientation 3- GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ</b>                       |                                                                                                                                                 |                                                                                                 |                            |
| Établir une gestion du territoire durable et respectueuse de la biodiversité                                                        | Mettre en œuvre un développement durable du territoire                                                                                          | Réalisation d'un rapport sur le potentiel d'aménagement de milieux humides et/ou hydriques.     | Rapport réalisé            |
|                                                                                                                                     |                                                                                                                                                 | Réalisation d'un guide des bonnes pratiques de fauchage et de tonte à proximité des cours d'eau | Guide réalisé              |
|                                                                                                                                     | Intégrer l'approvisionnement écoresponsable                                                                                                     | Nombre de devis types bonifiés de critères d'approvisionnement écoresponsable                   | Deux devis                 |



## INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN

Afin d'être reconnue mondialement comme étant un parc industriel et portuaire d'envergure internationale, la Société se doit d'offrir des infrastructures fonctionnelles, à la hauteur des besoins et des attentes des utilisateurs. Pour optimiser son pouvoir d'attraction, deux plans sont prévus. Un pour le maintien et l'amélioration des infrastructures actuelles et un deuxième, pour la mise en place de nouvelles installations qui sont nécessaires au développement du territoire du Parc.



Benjamin Houle

Mathieu Doucet

Jonathan Boulanger

Luc Paquette

Martin Lahaye

Normand Maihot

Au cours du dernier exercice financier, la Société a poursuivi ses efforts pour diminuer son empreinte écologique et a effectué des travaux d'entretien majeurs afin d'améliorer l'efficacité énergétique de l'usine de pompage par la mise à niveau des installations électriques. Nous avons aussi réalisé une importante réhabilitation du réseau d'égout et procédé à la réfection de certaines routes et dalles de béton sur nos quais.

Dans le respect des mesures sanitaires imposées, nous avons rapidement su offrir à nos travailleurs, les bons outils et équipements nécessaires au télétravail. Ainsi, les besoins individuels ont été évalués pour que chaque employé ait les équipements essentiels à l'exercice de ses fonctions.

Malgré la pandémie, nous avons amorcé divers projets d'envergure en réalisant des études de faisabilité pour construire un nouvel étang d'épuration et prolonger les quais B1 et B2. La croissance des activités portuaires nécessitera des améliorations pour optimiser l'accueil des navires et la gestion sécuritaire des transbordements.

En terminant, nous avons inauguré l'aménagement d'un tout nouvel espace pour les débardeurs maritimes qui œuvrent au port de Bécancour. Nous sommes fiers d'offrir à ces travailleurs un espace de restauration vaste et moderne offrant toutes les commodités pour des conditions de travail optimales.



Daniel Jutras

Daniel Bibeau

Marc-Alexandre Allard

Timmy Larivée

Karine Richard

Éric Guerrier





# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activité concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,  
administration et ressources humaines



Anne Villeneuve, CPA, CGA

Le président-directeur général



Maurice Richard

Bécancour, le 23 juin 2021



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

## Rapport sur l'audit des états financiers

### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRG, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

*Patrick Dubuc, CPA auditeur, C.A.*

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA  
Directeur principal  
Québec, le 23 juin 2021

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

|                                                                                                | 2021<br>Budget | 2021<br>Réel  | 2020<br>Réel  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|---------------|
| <b>REVENUS</b>                                                                                 |                |               |               |
| <b>Revenus d'exploitation</b>                                                                  |                |               |               |
| Services portuaires                                                                            | 5 825 000 \$   | 6 418 885\$   | 5 610 518 \$  |
| Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien                         | 850 000        | 850 000       | 850 000       |
| Honoraires de gestion de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (note 16) | 560 000        | 597 500       | 300 000       |
| Service d'eau industrielle                                                                     | 549 200        | 585 987       | 545 138       |
| Location d'immeubles                                                                           | 518 100        | 559 662       | 527 708       |
| Contributions du gouvernement du Québec                                                        | -              | 125 000       | 31 332        |
| Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille                                            | 165 600        | 73 744        | 172 908       |
| Autres revenus                                                                                 | 10 000         | 43 232        | 34 376        |
|                                                                                                | 8 477 900      | 9 254 010     | 8 071 980     |
| <b>Revenus reliés à l'inventaire des terrains</b> (note 3)                                     | 3 623 500      | 500 891       | 98 981        |
|                                                                                                | 12 101 400 \$  | 9 754 901 \$  | 8 170 961 \$  |
| <b>CHARGES</b>                                                                                 |                |               |               |
| Traitements et avantages sociaux                                                               | 1 756 500      | 1 712 721     | 1 413 682     |
| Entretien et réparations                                                                       | 774 100        | 800 796       | 680 390       |
| Fournitures et approvisionnements                                                              | 498 700        | 518 942       | 464 935       |
| Frais financiers (note 4)                                                                      | 430 500        | 422 573       | 417 462       |
| Gardiennage                                                                                    | 364 700        | 364 897       | 356 342       |
| Services professionnels, administratifs et autres (note 5)                                     | 302 100        | 585 359       | 375 832       |
| Taxes municipales et scolaires                                                                 | 167 200        | 154 588       | 167 270       |
| Déplacements et communications                                                                 | 103 100        | 74 922        | 74 621        |
| Publicité et promotion                                                                         | 83 200         | 42 171        | 64 986        |
| Perte sur radiation d'immobilisations corporelles                                              | -              | 281 105       | 52 811        |
| Autres charges                                                                                 | 15 000         | 15 324        | 11 761        |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)                                        | 1 427 300      | 1 292 118     | 1 486 247     |
|                                                                                                | 5 922 400      | 6 265 516     | 5 566 339     |
| <b>EXCÉDENT ANNUEL</b>                                                                         | 6 179 000 \$   | 3 489 385     | 2 604 622     |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                                                  |                | 20 639 931    | 18 035 309    |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                                                  |                | 24 129 316 \$ | 20 639 931 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2021

## ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie  
Débiteurs (note 6)  
Placement de portefeuille  
Inventaire de terrains

## PASSIFS

Créditeurs et charges à payer (note 8)  
Intérêts courus à payer  
Retenues sur contrats  
Revenus reportés  
Dépôts sur options de vente de terrains  
Dettes (note 9)  
Provision pour congés de maladie (note 10)

## ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

## ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 11)  
Stock de pièces de rechange  
Charges payées d'avance

## EXCÉDENT CUMULÉ

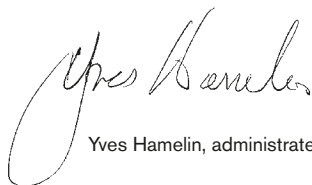
Droits contractuels (note 13)  
Obligations contractuelles (note 14)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean Poliquin, président



Yves Hamelin, administrateur

| 2021          | 2020          |
|---------------|---------------|
| 12 155 125 \$ | 10 406 581 \$ |
| 1 940 992     | 1 376 822     |
| 100           | 100           |
| 6 723 684     | 6 420 745     |
| 20 819 901    | 18 204 248    |
| 765 642       | 685 240       |
| 82 955        | 78 063        |
| 216 704       | 42 921        |
| 237 049       | 152 885       |
| 447 998       | 319 125       |
| 16 948 324    | 16 958 200    |
| 141 434       | 142 718       |
| 18 840 106    | 18 379 152    |
| 1 979 795     | (174 904 )    |
| 21 914 076    | 20 608 938    |
| 72 036        | 80 168        |
| 163 409       | 125 729       |
| 22 149 521    | 20 814 835    |
| 24 129 316 \$ | 20 639 931 \$ |

# ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

|                                                                    | 2021<br>Budget | 2021<br>Réal | 2020<br>Réal  |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|---------------|
| <b>EXCÉDENT ANNUEL</b>                                             | 6 179 000      | 3 489 385 \$ | 2 604 622 \$  |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                          | (2 032 400 )   | (2 878 361 ) | (1 908 358 )  |
| Amortissement des immobilisations corporelles                      | 1 427 300      | 1 292 118    | 1 486 247     |
| Perte sur radiation d'immobilisations corporelles                  | -              | 281 105      | 52 811        |
|                                                                    | (605 100 ) \$  | (1 305 138 ) | (369 300 )    |
| Acquisition de pièces de rechange                                  |                | (4 744 )     | (2 590 )      |
| Acquisition de charges payées d'avance                             |                | (163 409 )   | (125 729 )    |
| Utilisation de pièces de rechange                                  |                | 12 876       | 2 970         |
| Utilisation de charges payées d'avance                             |                | 125 729      | 103 756       |
|                                                                    |                | (29 548 )    | (21 593 )     |
| <b>DIMINUTION DE LA DETTE NETTE</b>                                |                | 2 154 699    | 2 213 729     |
| <b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                          |                | (174 904 )   | (2 388 633 )  |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE</b> |                | 1 979 795 \$ | (174 904 ) \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

|                                                                                  | 2021                 | 2020                 |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                               |                      |                      |
| Excédent annuel                                                                  | 3 489 385 \$         | 2 604 622 \$         |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie :                                      |                      |                      |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                    | 1 292 118            | 1 486 247            |
| Ajustement de la dette au taux effectif                                          | 12 924               | 13 677               |
| Perte sur radiation d'immobilisations corporelles                                | 281 105              | 52 811               |
|                                                                                  | <u>5 075 532</u>     | <u>4 157 357</u>     |
| Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :                     |                      |                      |
| Débiteurs                                                                        | (564 170)            | 713 806              |
| Inventaire de terrains                                                           | (302 939)            | ( 112 736)           |
| Stock de pièces de rechange                                                      | 8 132                | 380                  |
| Charges payées d'avance                                                          | (37 680)             | ( 21 973)            |
| Créditeurs et charges à payer                                                    | 105 922              | 35 207               |
| Revenus reportés                                                                 | 84 164               | -                    |
| Intérêts courus à payer                                                          | 4 892                | (364)                |
| Dépôts sur options de vente de terrains                                          | 128 873              | 129 215              |
| Provision pour congés de maladie                                                 | ( 1 284)             | (23 194)             |
|                                                                                  | <u>( 574 090)</u>    | <u>720 341</u>       |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>                   | <u>4 501 442</u>     | <u>4 877 698</u>     |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                  |                      |                      |
| Emprunt                                                                          | 3 977 200            | -                    |
| Remboursement d'emprunt                                                          | (4 000 000)          | -                    |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                      | <u>(22 800)</u>      | <u>-</u>             |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>                             |                      |                      |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                        | (2 730 098)          | (2 040 456)          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b> | <u>(2 730 098)</u>   | <u>(2 040 456)</u>   |
| <b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>                                                    |                      |                      |
| Encaissement de placements de portefeuille                                       | -                    | 2 000 000            |
| Acquisition de placements de portefeuille                                        | -                    | (100)                |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>                        | <u>-</u>             | <u>1 999 900</u>     |
| <b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>            | <u>1 748 544</u>     | <u>4 837 142</u>     |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>             | <u>10 406 581</u>    | <u>5 569 439</u>     |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>             | <u>12 155 125 \$</u> | <u>10 406 581 \$</u> |

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 17.  
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour* (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. La Société exécute également tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec en raison de l'expertise développée dans l'exercice de sa mission. Un tel mandat peut être exécuté à l'extérieur du territoire d'activités de la Société.

En vertu de l'article 4 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

### Changement de référentiel futur

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, la Société, auparavant considérée comme un organisme autre que budgétaire, répondra à la définition d'une entreprise publique en vertu des normes comptables canadiennes du secteur public. Ce changement de statut entraînera l'adoption des Normes internationales d'informations financières (IFRS) aux fins de la préparation des états financiers de la Société. Ainsi, la Société préparera ses premiers états financiers annuels conformément aux IFRS en date du 31 mars 2022 incluant les données comparatives.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

## REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires, des honoraires de gestion et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus.

La Société constate les revenus de location d'immeubles selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts et les remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **REVENUS (suite)**

Les contributions du gouvernement du Québec définies comme des paiements de transfert sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en contributions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu à mesure que le passif est réglé.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et les débiteurs (excluant le poste "taxes à recevoir") sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (excluant les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

### **ACTIFS FINANCIERS**

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

#### **Inventaire de terrains**

Les terrains en inventaire sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen majoré des coûts spécifiques si applicable. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

### **PASSIFS**

#### **Revenus reportés**

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

#### **Dépôts sur options de vente de terrains**

La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

#### **Avantages sociaux futurs**

##### **Provision pour congés de maladie**

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Avantages sociaux futurs (suite)

#### Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Société sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée car la Société estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste « Crédeurs et charges à payer » à l'état de la situation financière.

## ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains et remplissage qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes :

|                                                   |                 |
|---------------------------------------------------|-----------------|
| Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement | 10 ans à 40 ans |
| Installations portuaires                          | 5 ans à 40 ans  |
| Véhicules et équipement                           | 5 ans à 15 ans  |
| Usine et réseau de distribution d'eau             | 5 ans à 40 ans  |
| Réseaux de transport                              | 20 ans à 40 ans |
| Mobilier et équipement de bureau                  | 5 ans à 10 ans  |

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

## ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

## OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### OPÉRATIONS INTERENTITÉS (suite)

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

## 3. REVENUS RELIÉS À L'INVENTAIRE DE TERRAINS

Produit de la vente de terrains  
Coût des terrains vendus

| 2021              | 2020             |
|-------------------|------------------|
| 642 542 \$        | 114 031 \$       |
| ( 141 651 )       | ( 15 050 )       |
| <u>500 891 \$</u> | <u>98 981 \$</u> |

## 4. FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur l'emprunt bancaire  
Intérêts sur les dettes

| 2021              | 2020              |
|-------------------|-------------------|
| 806 \$            | 200 \$            |
| 421 767           | 417 262           |
| <u>422 573 \$</u> | <u>417 462 \$</u> |

## 5. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

Services professionnels  
Assurances

| 2021              | 2020              |
|-------------------|-------------------|
| 451 902 \$        | 293 075 \$        |
| 133 457           | 82 757            |
| <u>585 359 \$</u> | <u>375 832 \$</u> |

## 6. DÉBITEURS

Comptes clients  
Contribution du gouvernement du Québec à recevoir  
Intérêts courus à recevoir  
Taxes à recevoir  
Somme à recevoir découlant de la vente d'un terrain

| 2021                | 2020                |
|---------------------|---------------------|
| 1 236 988 \$        | 822 041 \$          |
| 62 500              | 519 400             |
| 6 182               | 13 169              |
| 152 677             | 22 212              |
| 482 645             | -                   |
| <u>1 940 992 \$</u> | <u>1 376 822 \$</u> |

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 7. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels et ce, jusqu'au 31 mars 2022, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Le 16 février 2016, une convention de marge de crédit est intervenue entre la Société et le ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt de cette marge de crédit, applicable sur le solde quotidien, correspond au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système Reuters ou de tout autre système de cotations de remplacement majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2021 et 2020, le solde est nul.

## 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

|                                                                     | 2021              | 2020              |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs                                                        | 332 699 \$        | 374 251 \$        |
| Salaires à payer                                                    | 110 306           | 44 642            |
| Déductions à la source à payer                                      | 42 702            | 43 798            |
| Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur | 119 782           | 90 436            |
| Vacances à payer                                                    | 160 153           | 132 113           |
|                                                                     | <u>765 642 \$</u> | <u>685 240 \$</u> |

## 9. DETTES

|                                                                                                                                                                                                                                         | 2021                 | 2020                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, valeur nominale de 4 000 000 \$, remboursable par versements bi-annuels de 100 000 \$ capital plus les intérêts au taux effectif de 1,999 %, échéant en décembre 2040 | 3 977 578 \$         | - \$                 |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 2,091 %, dont le capital est remboursable en avril 2022                                                             | 3 995 894            | 3 991 960            |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023                                                         | 4 991 913            | 4 988 586            |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 2,632 %, dont le capital est remboursable en septembre 2027                                                         | 3 982 939            | 3 980 203            |
| Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 1,675 %, échu au cours de l'exercice                                                                                | -                    | 3 997 451 \$         |
|                                                                                                                                                                                                                                         | <u>16 948 324 \$</u> | <u>16 958 200 \$</u> |

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations définies comportent des garanties à la retraite et au décès.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 6 %).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 111 156 \$ (2020 : 102 645 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

### Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

|                                            | 2021            | 2020            |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Taux de croissance de la rémunération      | RREGOP<br>3,15% | RREGOP<br>3,15% |
| Taux d'actualisation                       | 0,37 % à 2,52 % | 0,98 % à 2,06 % |
| Durée de l'actualisation                   | 1 à 13 ans      | 2 à 11 ans      |
|                                            | 2021            | 2020            |
| Congés de maladie au début                 | 142 718 \$      | 165 912 \$      |
| Charge de l'exercice                       | 51 377          | 26 240          |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (52 661)        | (49 434)        |
| Congés de maladie à la fin                 | 141 434 \$      | 142 718 \$      |

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

### Provision pour congés de maladie (suite)

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires et au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

### Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

## 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                    | 2021                       |                                                                        |                                            |                                           |                                                            |                         |                                        | 2020          |
|------------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|---------------|
|                                    | Terrains<br>et remplissage | Bâtisses, aires<br>d'entreposage et<br>de stationnement <sup>(1)</sup> | Installations<br>portuaires <sup>(1)</sup> | Véhicules et<br>équipement <sup>(1)</sup> | Usine et réseau<br>de distribution<br>d'eau <sup>(1)</sup> | Réseaux<br>de transport | Mobilier<br>et équipement<br>de bureau | Total         |
| <b>Coût des immobilisations</b>    |                            |                                                                        |                                            |                                           |                                                            |                         |                                        |               |
| Solde d'ouverture                  | 7 514 148                  | 4 960 208                                                              | 37 834 333                                 | 936 581                                   | 21 166 002                                                 | 13 506 199              | 572 367                                | 86 489 838 \$ |
| Acquisitions                       | -                          | 1 089 234                                                              | 838 299                                    | 12 042                                    | 785 770                                                    | 56 398                  | 96 618                                 | 2 878 361     |
| Radiations                         | -                          | -                                                                      | (437 619)                                  | -                                         | -                                                          | -                       | (34 586)                               | (472 205)     |
| Solde de clôture                   | 7 514 148                  | 6 049 442                                                              | 38 235 013                                 | 948 623                                   | 21 951 772                                                 | 13 562 597              | 634 399                                | 88 895 994    |
| <b>Amortissement cumulé</b>        |                            |                                                                        |                                            |                                           |                                                            |                         |                                        |               |
| Solde d'ouverture                  | -                          | 3 629 960                                                              | 32 709 036                                 | 668 961                                   | 18 204 284                                                 | 10 287 218              | 381 441                                | 65 880 900    |
| Amortissement de l'exercice        | -                          | 66 298                                                                 | 568 194                                    | 58 911                                    | 305 119                                                    | 239 097                 | 54 499                                 | 1 292 118     |
| Incidence des radiations           | -                          | -                                                                      | (158 653)                                  | -                                         | -                                                          | -                       | (32 447)                               | (191 100)     |
| Solde de clôture                   | -                          | 3 696 258                                                              | 33 118 577                                 | 727 872                                   | 18 509 403                                                 | 10 526 315              | 403 493                                | 66 981 918    |
| <b>Valeur comptable nette 2021</b> | 7 514 148 \$               | 2 353 184 \$                                                           | 5 116 436 \$                               | 220 751 \$                                | 3 442 369 \$                                               | 3 036 282 \$            | 230 906 \$                             | 21 914 076 \$ |
| <b>Valeur comptable nette 2020</b> | 7 514 148 \$               | 1 330 248 \$                                                           | 5 125 297 \$                               | 267 620 \$                                | 2 961 718 \$                                               | 3 218 981 \$            | 190 926 \$                             | 20 608 938 \$ |

<sup>(1)</sup> Les bâtisses, les installations portuaires, l'usine et réseau de distribution d'eau, les véhicules et équipements et les équipements de bureau comprennent des montants respectifs de 40 066 \$, 360 723 \$, 59 346 \$, 0 \$ et 2 176 \$ (2020 : 0 \$, 445 272 \$, 30 977 \$, 253 070 \$ et 0 \$) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2021 est la suivante :

|                                                    | 2021                 | 2020                 |
|----------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie            | 12 155 125 \$        | 10 406 581 \$        |
| Comptes clients                                    | 1 236 988            | 822 041              |
| Intérêts courus à recevoir                         | 6 182                | 13 169               |
| Contributions du gouvernement du Québec à recevoir | 62 500               | 519 400              |
| Somme à recevoir découlant de la vente de terrain  | 482 645              | -                    |
|                                                    | <u>13 943 440 \$</u> | <u>11 761 191 \$</u> |

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2021, ces actifs financiers sont investis dans des comptes bancaires à rendement élevé. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Les contributions du gouvernement du Québec à recevoir ont un risque de perte négligeable du fait qu'ils sont à recevoir d'entités gouvernementales et que les ententes stipulent les montants à recevoir et que tous les critères pour obtenir ces contributions ont été respectés. De plus, la somme à recevoir découlant de la vente de terrain a un risque négligeable du fait que le montant est dans une fiducie et que la transaction est conclue.

Le risque de crédit découle principalement des comptes clients.

|                    | 2021                | 2020              |
|--------------------|---------------------|-------------------|
| Créances courantes | 991 594 \$          | 809 825 \$        |
| De 31 à 60 jours   | 234 206             | 8 515             |
| Plus de 60 jours   | 11 188              | 3 701             |
|                    | <u>1 236 988 \$</u> | <u>822 041 \$</u> |

Au 31 mars 2021, environ 40 % des comptes clients sont à recevoir d'un client (2020 : environ 40 % à recevoir d'un client). La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

|                               | 2021                |                      |                     |                     |                      |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
|                               | Moins de 1 an       | 1 an à 3 ans         | 3 ans à 5 ans       | Plus de 5 ans       | Total                |
| Créditeurs et charges à payer | 603 158 \$          | - \$                 | - \$                | - \$                | 603 158 \$           |
| Intérêts courus à payer       | 82 955              | -                    | -                   | -                   | 82 955               |
| Retenues sur contrat          | 216 704             | -                    | -                   | -                   | 216 704              |
| Dettes et intérêts            | 534 348             | 10 024 400           | 730 255             | 7 603 248           | 18 892 251           |
|                               | <u>1 437 165 \$</u> | <u>10 024 400 \$</u> | <u>730 255 \$</u>   | <u>7 603 248 \$</u> | <u>19 795 068 \$</u> |
|                               | 2020                |                      |                     |                     |                      |
|                               | Moins de 1 an       | 1 an à 3 ans         | 3 ans à 5 ans       | Plus de 5 ans       | Total                |
| Créditeurs et charges à payer | 551 006 \$          | - \$                 | - \$                | - \$                | 551 006 \$           |
| Intérêts courus à payer       | 78 063              | -                    | -                   | -                   | 78 063               |
| Retenues sur contrat          | 42 921              | -                    | -                   | -                   | 42 921               |
| Dettes et intérêts            | 4 325 887           | 4 642 000            | 5 284 055           | 4 255 600           | 18 507 542           |
|                               | <u>4 997 877 \$</u> | <u>4 642 000 \$</u>  | <u>5 284 055 \$</u> | <u>4 255 600 \$</u> | <u>19 179 532 \$</u> |

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt associé aux soldes de trésorerie est lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des institutions financières. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait affaire avec quelques institutions financières, ce qui lui permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire son exposition à un instrument de placement particulier.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 13. DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différents contrats de location-exploitation ayant des termes de 10 à 20 ans, concernant la location de terrains, d'un bâtiment et d'équipements portuaires, en vertu desquels elle recevra 1 713 136 \$ (2020 : 4 723 000 \$) de la part de ses clients.

|              |              |
|--------------|--------------|
| 2022         | 428 796 \$   |
| 2023         | 319 250      |
| 2024         | 319 250      |
| 2025         | 301 990      |
| 2026 et plus | 343 850      |
|              | <hr/>        |
|              | 1 713 136 \$ |
|              | <hr/>        |

De plus, la Société a conclu un contrat d'honoraires de gestion avec la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pour un montant maximal de 470 000 \$ ayant un terme d'un an qui sera ajusté en fonction de la facturation effectuée selon les dépenses réelles engagées.

## 14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien, de dragage et de gardiennage pour un total de 901 583 \$ (2020 : 1 346 100 \$). Ces contrats sont tous résiliables annuellement.

|      |            |
|------|------------|
| 2022 | 545 569 \$ |
| 2023 | 356 014    |
|      | <hr/>      |
|      | 901 583 \$ |
|      | <hr/>      |

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président directeur-général de la Société.

Au cours de l'exercice, le Ministère de l'économie et de l'innovation a octroyé une aide financière de 125 000 \$ pour l'étude des possibilités relatives au développement économique de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

## 16. HONORAIRES DE GESTION DE LA SOCIÉTÉ PORTUAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

Au cours de l'exercice précédent, la Société a conclu une entente avec le ministère des Transports, avec lequel la Société est apparentée, afin de déterminer toutes les démarches préalables à la prise de possession des quatre installations portuaires situées à Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna par le gouvernement du Québec. Cette entente a été constatée à une valeur d'échange de 300 000 \$ dans les états financiers au 31 mars 2020.

Au cours du présent exercice, la poursuite de ces démarches a impliqué la conclusion d'une nouvelle entente avec le ministère des Transports d'une valeur de 37 500 \$, laquelle représentant le montant convenu accepté par les parties. De plus, la Société a également conclu une entente avec la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pour des honoraires de gestion pour un montant de 560 000 \$, portant le total des revenus de l'exercice à 597 500 \$

## 17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 404 757 \$ (2020 : 403 950 \$).

En date du 31 mars 2021, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 216 704 \$ (2020 : 42 921 \$) et le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 129 797 \$ (2020 : 155 317 \$).



## Un port en eaux profondes ouvert en toutes saisons

Les installations portuaires de Bécancour demeurent en opération à longueur d'année, moyennant l'intervention occasionnelle de brise-glaces.







## **POLITIQUE RELATIVE À L'EMPLOI ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, la Société a adopté une politique linguistique qui tient compte de sa vocation économique et détermine de quelle manière la Charte de la langue française doit s'appliquer au sein de la Société.

Ainsi, la Société se conforme aux exigences de la Charte de la langue française et à sa Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française, qui établit le français comme la langue de travail quotidienne pour tous ses employés. Elle accorde une importance fondamentale à la qualité et à l'utilisation du français dans ses communications orales et écrites tout en tenant compte de sa vocation économique.

## **LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS**

En considération de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, la Société s'est vu accorder une dispense compte tenu de sa structure organisationnelle. Par conséquent, les employés peuvent en tout temps effectuer une divulgation liée à un acte répréhensible au Protecteur du citoyen.

## **CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

Les employés et les administrateurs de la Société respectent les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la Loi. Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

## **POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS**

Dans le cadre du budget 2009-2010, le gouvernement annonçait la mise en place de la Politique de financement des services publics. Cette politique s'applique à tous les organismes publics qui offrent des biens et des services aux citoyens, aux entreprises et aux municipalités. Par de meilleures pratiques tarifaires, elle vise à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et pour s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Les ministères et organismes sont donc tenus de faire état de la progression de la mise en place de cette politique.

À cet égard, les tarifs de la Société sont fixés annuellement selon le marché, car celle-ci œuvre dans un environnement concurrentiel.

## **L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Société doit attester de la diffusion des documents visés par ce règlement et rendre compte de l'activité lui étant liée.

Au cours du présent exercice, la Société a reçu deux demandes d'accès à l'information qui furent acceptées. Ces demandes ont été traitées dans les délais prescrits.



Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2021

Version imprimée : ISBN : 978-2-550-90266-9

Version électronique : ISBN : 978-2-550-90267-6



100%



PERMANENT



www.fsc.org

**RECYCLÉ**  
Papier fait à partir  
de matériaux recyclés  
**FSC® C102675**

#### **PHOTOS**

Étienne Boisvert  
Jean-François Paquin  
Olivier Croteau  
Mario Vallée

**Société du parc  
industriel et portuaire  
de Bécancour**

**Québec**    
 

1000, boulevard Arthur-Sicard  
Bécancour (Québec) G9H 2Z8  
Téléphone : 819 294-6656  
Télécopieur : 819 294-9020  
Courriel : [spipb@spipb.com](mailto:spipb@spipb.com)

**[spipb.com](http://spipb.com)**

